

Fouilles de M. Naef au Bois de Châtel

Autor(en): **Cart, William**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de l'Association Pro Aventico**

Band (Jahr): **10 (1910)**

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-241007>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

FOUILLES DE M. NAEF

AU *BOIS DE CHATEL*

La ville d'Avenches est dominée du S.-O. au S.-E. par la hauteur boisée connue sous le nom de Mont (ou Bois) de Châtel, qui s'élève à près de 200 m. au-dessus de la plaine, très rapidement du côté de la cité actuelle, en pente plus douce dans la direction de Donatyre. Le sommet de la colline a la forme d'un plateau allongé et étroit (1200 m. sur 160 m.), d'où l'on découvre une vue aussi belle qu'intéressante, plongeant sur les vallons et les forêts des environs, et s'étendant des lacs de Neuchâtel et de Morat sur tout le pays, du Jura aux Alpes fribourgeoises et bernoises.

Le Mont de Châtel est un véritable belvédère, précieux pour surveiller l'approche d'un ennemi, et une position stratégique de premier ordre pour la défense de la place d'Avenches. Il serait bien étonnant que des ingénieurs militaires tels que les Romains ne s'en fussent pas aperçus. On pouvait bien supposer, *a priori*, qu'il devait s'y trouver quelque ouvrage de fortification, ou au moins un poste d'observation. Déjà en 1866, Caspari avait signalé à Bursian¹ quelques pans de murs, reconnus d'origine romaine, mais dont l'examen était réellement impossible à cause des buissons, des fouillis de ronces impénétrables qui les recouvraient. M. Albert Naef, archéologue cantonal et président du Comité des monuments, a eu l'heureuse idée de rechercher ces restes, constatés à nouveau par les sondages de M. Eug. Lecoultré, l'ancien syndic d'Avenches, et il a apporté à cette campagne (mars-mai 1910), l'exactitude méthodique et la sagacité qu'on lui connaît. D'accord avec les autorités compétentes, il a fait tracer à travers les taillis quelques semblants de sentiers sans lesquels il ne serait pas possible de

¹ *Aventicum*, p. 11.

suivre le parcours de ces vestiges ou seulement de s'en approcher ; même ainsi, la visite de ces ruines n'est pas aisée, et il faut admirer la persévérance de l'explorateur qui, dans des conditions matérielles extraordinairement mal commodes, ne s'est pas laissé décourager. On peut hardiment ranger ces recherches au nombre des choses les plus importantes qui aient été faites à Avenches dans le cours des dernières années. Ajoutons que M. Naef a été fort bien secondé par M. Philippe Senaud, connu déjà par ses travaux au mur d'enceinte entre la Tornallaz et la Porte de l'Est.

M. Naef a eu l'extrême obligeance, dont nous sommes heureux de pouvoir le remercier ici, de mettre à notre disposition son journal des fouilles, les plans, les photographies prises au fur et à mesure de l'exploration. C'est une bonne fortune pour le *Bulletin Pro Aventico* que d'avoir la primeur de ces importantes découvertes. Nous avons parcouru le Mont de Châtel sous la conduite de M. Naef lui-même, et avons pu constater l'intérêt capital de ses fouilles. C'est avec d'autant plus de plaisir que, dans ce qui suit, nous résumons, — aussi brièvement que possible, — l'exposé de M. Naef.

Les premiers vestiges qu'on rencontre en montant de Donatyre, sont, à gauche du chemin, avant d'arriver au bord du plateau proprement dit, les assises d'un rempart, retrouvé sur un espace de 15^m25, avec les retours d'équerre bien constatés aux angles E.-S.-E. et O.-N.-O. ; pour une simple *specula* (tour d'observation), c'est une beaucoup trop large base ; aussi M. Naef soupçonne-t-il que nous avons devant nous le mur fermant une enceinte au centre de laquelle se trouvait la tour ; celle-ci aurait-elle été simplement en bois ? Cet « ouvrage avancé » était absolument inconnu jusqu'ici ; M. Naef en a deviné la présence par le fait de nombreuses pierres, recouvertes de mousse, provenant du mur et qui avaient roulé sur la pente en-dessous de ce « fortin ».

« Nous suivons du N.-E. au S.-O. le chemin horizontal au milieu et au sommet du plateau jusqu'à la croisée des chemins, non loin du point culminant, à la cote de 633 m. ; nous prenons le sentier de gauche (qui pourrait bien, d'après M. Naef,

n'être que le reste d'un fossé romain), et, après avoir fait environ 36 à 37 mètres, nous nous enfonçons à droite dans la brousse; à environ 70 m., nous rencontrons les premiers restes, reconnus jusqu'ici, du gros mur de l'ouvrage principal »; large d'environ 2 m., ce rempart est bien visible sur une longueur de 160 m.; puis nous arrivons à l'angle méridional, marqué par une tour faisant saillie à l'extérieur. Nous suivons maintenant la nouvelle direction du mur, du S.-E. au N.-O., et au bout d'une trentaine de mètres, nous nous trouvons à l'endroit le plus intéressant de l'ouvrage: deux tours (diamètre, en œuvre 3^m50), de même genre de construction que celle de l'angle S., flanquent le chemin qui traverse le plateau du N.-E. au S.-O. Une conclusion s'impose: il y avait là une porte, défendue par deux tours saillantes; donc le tracé du chemin actuel est, du moins sur ce point, le même que celui de la route romaine! Le mur se continue encore sur une centaine de mètres dans la direction du N.-O.; les fouilles futures diront où il se terminait et s'il y avait aussi un rempart sur les deux faces de la colline regardant Avenches et Donatyre.

Les murs sont tous construits de la même façon: assises irrégulières de gros blocs de grès, de moellons de grandeur inégale; çà et là des briques, des pierres offrant la couleur rougeâtre caractéristique attestant l'incendie. La provenance des matériaux n'est pas non plus identique: les uns sont sortis des carrières du Bois de Châtel même, d'autres viennent de Hauterive près Neuchâtel; mais tous sont utilisés pour la seconde fois, tous proviennent de bâtiments détruits par le feu ou autrement, et bien probablement de la ville d'Aventicum; des blocs striés pour recevoir le crépissage, des claveaux de voûte, strictement mesurés et taillés, ont été enfouis dans la maçonnerie du rempart pêle-mêle avec les autres. Malgré ces irrégularités, on ne peut pas dire que la maçonnerie soit négligemment faite; au contraire, elle présente l'aspect des bons ouvrages romains du troisième siècle.

Les tours constatées jusqu'ici ont toutes trois la même disposition: cylindriques à l'intérieur, polygonales à l'extérieur. Si on se rappelle les discussions auxquelles donna lieu la re-

constitution des tours flanquant la Porte de l'Est, cette découverte prend une valeur toute spéciale.

En fait d'armes, de monnaies, de sculptures, rien ! Un seul bloc, trouvé à l'extrémité N.-O. du rempart, présente un fragment de bas-relief rudimentaire. On y voit un tronc d'où partent des branches régulièrement disposées. M. Naef y voit un bois de cerf; c'est possible; peut-être aussi est-ce simplement un arbre. Ce bloc, sculpté grossièrement, a-t-il, comme tant d'autres, été apporté d'un édifice ruiné de la ville? A-t-il appartenu à une construction helvète, peut-être située sur le Mont de Châtel avant l'érection de la forteresse romaine? Nous sommes en présence de trop d'inconnues pour pouvoir trancher la question.

De tout ce qui précède, voici les conclusions, en partie déjà entrevues vaguement par Bursian, que M. Naef peut maintenant tirer avec un degré de probabilité voisin de la certitude.

Au début de l'occupation romaine, alors que rien ne faisait prévoir quelque danger pour le pays des Helvètes, le Mont de Châtel n'a pas été fortifié. Mais après la première invasion des Alamannes (environ 265 p. Ch. n.), désastreuse on le sait pour Aventicum, les choses changèrent. Vers la fin du troisième siècle, la frontière de l'Empire n'était plus en pleine Germanie, elle était aux bords du Rhin, donc tout près. Il s'agit de se garer contre le retour d'aventures comme celles qu'on venait de subir. C'est alors que le Mont de Châtel reçut ses fortifications, construites en grande partie avec les débris des édifices ruinés par les Alamannes. Le plateau ayant de l'eau en suffisance sur ses deux versants, une troupe pouvait s'y établir à demeure. A l'approche du danger, elle pouvait aisément donner des signaux vus sur une immense étendue de terrain, comme aussi elle était à même de se porter au secours des points menacés. Si les empereurs éprouvaient le besoin de protéger par un mur d'enceinte la capitale elle-même, il pouvait certes en être de même pour une colonie située à peu de distance des limites envahies par les Barbares¹.

¹ C'est à la même époque qu'appartiennent les tours de la Porte de l'Est et le contrefort extérieur de la Tornallaz.

M. Naef se demandait si l'Aventicum gaulois, dont il reste si peu de traces, était, comme tant d'autres villes celtiques, situé sur la hauteur. Cette hauteur était-elle la colline de la ville actuelle, ou était-elle le Mont de Châtel? Cette dernière hypothèse est fort plausible, mais rien jusqu'à présent n'est venu la confirmer, — ni l'infirmier. Cependant M. Naef a signalé, en face (au N.-O.) de l'ouvrage avancé dont nous avons parlé, des vallonnements de terrain qui ne sont pas naturels; des coupes ont montré que nous avons là un rempart de terre artificiel, rappelant les « refuges » si nombreux un peu partout. Ce refuge est-il celtique? est-il plus ancien? C'est-ce que de nouvelles recherches pourront peut-être un jour nous dire.

Nous pensons, en effet, que M. Naef ne s'arrêtera pas en si bonne voie, et nous espérons qu'un prochain *Bulletin* pourra offrir à nos lecteurs, et un plan détaillé des ruines du Mont de Châtel, et la suite des investigations de l'infatigable archéologue cantonal.

WILLIAM CART.

(D'après des documents de M. Naef.)
